

Gouvernance d'entreprise

La Poste attache une grande importance à la gouvernance d'entreprise et applique depuis plusieurs années le Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse. Elle structure en outre son rapport de gestion conformément à la directive SIX applicable aux entreprises cotées en bourse.

Structure du groupe et actionariat

Forme juridique et propriété

Depuis le 26 juin 2013, la Poste présente une structure de holding. En tant que société faitière, La Poste Suisse SA revêt la forme d'une société anonyme de droit public, propriété de la seule Confédération. L'organigramme de la page 12 présente les unités d'organisation du groupe et le chapitre «Périmètre de consolidation», à la page 133 du rapport financier, l'ensemble de ses participations.

Pilotage par la Confédération

La Confédération pilote la Poste en lui assignant des objectifs stratégiques, dont elle contrôle la réalisation sur la base d'un rapport annuel destiné au propriétaire ainsi que de rapports sur le personnel (loi sur le personnel de la Confédération et ordonnance sur les salaires des cadres). Voir aussi la politique d'information à la page 63.

Comptes réglementaires

Selon l'article 19, alinéa 2, de la loi du 17 décembre 2010 sur la poste, la Poste est tenue de présenter sa comptabilité de telle façon que les coûts et le produit de chaque prestation puissent être attestés. L'ordonnance du 29 août 2012 sur la poste concrétise ces prescriptions et régleme le calcul des coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel.

Ces coûts nets sont déterminés en comparant le résultat hypothétique que réaliserait la Poste en l'absence de l'obligation de fournir le service universel et le résultat effectivement réalisé. Ils correspondent à la différence entre les coûts qui seraient évités et les recettes qui ne seraient pas générées si le service universel n'était pas fourni. La Poste les a calculés pour la première fois pour l'exercice 2013, à hauteur d'environ 409 millions de francs. La PostCom a approuvé le calcul en mai 2014. Les coûts nets de l'exercice 2014 seront publiés dans une annexe au rapport financier après leur approbation par la PostCom dans le courant du deuxième trimestre 2015. Ils pourront être consultés à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion.

La Poste peut compenser les coûts nets de l'exercice précédent entre les segments et les sociétés du groupe (compensation des coûts nets). Avec la compensation des coûts nets, la Poste répartit la charge du service universel entre les services et les segments qui sont le mieux à même de la supporter. La compensation des coûts nets n'a certes pas d'incidence sur le résultat financier du groupe, mais se répercute par contre sur les résultats des segments PostFinance, PostLogistics, PostMail et Réseau postal et vente.

La société de révision KPMG SA contrôle chaque année à l'intention de la PostCom le calcul et la compensation des coûts nets, la présentation des comptes ainsi que le respect de l'interdiction des subventions croisées.

Rabais sur les prix de distribution des journaux et des périodiques ayants droit

Conformément à l'article 16 de la loi sur la poste (LPO), la Confédération alloue des contributions annuelles de 50 millions de francs pour l'octroi de rabais sur les prix de distribution des journaux et des périodiques ayants droit. Depuis le 1^{er} janvier 2013, ces contributions sont non plus portées au crédit du compte des journaux de la Poste, mais intégralement distribuées aux titres ayants droit sous la forme d'une réduction de prix. La Poste tient à cet effet, dans le bilan du segment PostMail, un compte de passage duquel les subventions à la presse sont progressivement débitées pour être portées au crédit des éditeurs concernés, réduisant ainsi leur facture.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

Structure du capital

Les fonds propres consolidés de la Poste comprennent le capital-actions entièrement libéré de 1,3 milliard de francs, ainsi que les réserves issues du capital et de bénéfices de 3,7 milliards. A la clôture de l'exercice, les fonds de tiers s'élevaient à quelque 1,3 milliard de francs.

L'Assemblée générale a décidé de verser à la Confédération en 2015, à titre de dividende, 200 millions de francs provenant du bénéfice de l'exercice 2014 (bénéfice 2013: 180 millions versés en 2014). Le solde est affecté aux fonds propres; à la clôture de l'exercice, ceux-ci s'élevaient à 5 milliards de francs (2013: 5,6 milliards).

Conseil d'administration

Composition

Au 31 décembre 2014, le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA était composé de neuf membres, élus par le Conseil fédéral pour une période de deux ans. Le Conseil d'administration veille à la mise en œuvre des objectifs stratégiques, établit un rapport sur leur réalisation à l'intention du Conseil fédéral et lui fournit les informations nécessaires au contrôle. Il a par ailleurs tous les droits et obligations prévus par le droit de la société anonyme (Code des obligations).

Aucun des membres du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires avec la Poste ou ses sociétés, ni n'a assumé de fonction exécutive au sein du groupe Poste au cours des quatre dernières années. Conformément à la loi sur l'organisation de la Poste, le personnel a le droit d'être représenté de manière appropriée au sein du Conseil d'administration. En 2014, les représentants du personnel étaient, comme lors de l'exercice précédent, Susanne Blank et Michel Gobet.

Après le président et les vice-présidents, les autres membres du Conseil d'administration sont présentés ci-dessous dans l'ordre chronologique de leur entrée en fonction.

Peter Hasler

Président du Conseil d'administration, né en 1946, Suisse, depuis 2010, dr en droit

Comités: Organisation, Nomination & Remuneration; Audit, Risk & Compliance; Investment, Mergers & Acquisitions.

Parcours professionnel: mandats dans des conseils d'administration (CA) et des fondations; membre de plusieurs commissions fédérales; vice-président de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva); directeur de l'Union patronale suisse; directeur de l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (ASM); secrétaire de l'ASM; juriste et assistant du président du CA de Flug- und Fahrzeugwerke Altenrhein AG (FFA); adjoint auprès de l'autorité tutélaire de Zurich.

Principaux mandats: Caisse suisse de voyage Reka (président de la coopérative); SIZ AG, Schweizerisches Informatik-Zertifikat (vice-président du CA).

Andreas Schläpfer

Membre du Conseil d'administration, vice-président, né en 1947, Suisse, depuis 2009, lic. éc. de l'Ecole des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Comités: Investment, Mergers & Acquisitions (président).

Parcours professionnel: Nestlé (directeur général France, Russie, Thaïlande/Indochine et Zimbabwe, Global Business Head/Senior Vice President des aliments pour enfants); International Trade Centre UNCTAD/GATT (conseiller en marketing).

Principaux mandats: aucun.



Michel
Gobet

Marco
Durrer

Philippe
Milliet

Susanne
Blank

Peter
Hasler

Myriam
Meyer

Andreas
Schlöpfer

Nadja
Lang

Adriano P.
Vassalli

Kerstin
Büchel

Adriano P. Vassalli,

Membre du Conseil d'administration, vice-président, né en 1954, Suisse, depuis 2010, expert économiste diplômé

Comités: Audit, Risk & Compliance (président).

Parcours professionnel: Studio di consulenza e di revisione (fondateur et propriétaire); Arthur Andersen (fondateur et responsable des filiales de Lugano et de Berne, partenaire international); Revisuisse SA (réviseur et consultant à Berne, fondateur de la filiale de Lugano).

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA, comité Audit (président)); Istituto di previdenza del Cantone Ticino (membre du CA); Croix-Rouge suisse (membre du Comité exécutif de la Conférence des associations cantonales de la Croix-Rouge); Croix-Rouge suisse, section du Sottoceneri (président).

Susanne Blank

Membre du Conseil d'administration, représentante du personnel, née en 1972, Suisse, depuis 2008, lic. sc. pol.

Comités: Organisation, Nomination & Remuneration.

Parcours professionnel: seco, Secrétariat d'Etat à l'économie, rédactrice en chef à La Vie économique; Travail.Suisse, organisation faîtière des travailleurs (responsable Politique économique et membre de la direction); Office fédéral de la statistique (révision de l'indice suisse des prix à la consommation).

Principaux mandats: ewb, Energie Wasser Bern (membre du CA).

Kerstin Büchel

Secrétaire générale, née en 1970, Suisse/Allemagne/Suède, membre depuis 2009, lic. sc. pol.

Parcours professionnel: Valiant Banque Privée SA (responsable Développement du marché et service des ventes); UBS SA Suisse, Bâle et Zurich, et UBS SA Italie, Rome (Junior Key People, Product Management, conseil clientèle, Events, Business Development and Strategic Marketing, Asset and Liability Management, International Client Reporting).

Principaux mandats: aucun.

Changements survenus durant l'exercice sous revue

L'Assemblée générale a nommé Myriam Meyer et Nadja Lang comme nouvelles membres du Conseil d'administration. Elles succèdent à Dominique Freymond et Nicola Thibaudeau. Dominique Freymond, ancien vice-président, a quitté le Conseil d'administration après avoir atteint, fin mai 2014, la durée de fonction maximale autorisée (douze ans). Nicola Thibaudeau, qui était en fonction depuis 2006, a renoncé à sa charge fin 2013 pour des raisons professionnelles.

Gestion uniforme

Le Conseil d'administration répond de la gestion uniforme de la Poste et des sociétés du groupe devant le Conseil fédéral. La société holding représente l'ensemble du groupe vis-à-vis du propriétaire et répond de l'exécution des obligations relevant du service universel. Elle a le droit de faire appel aux sociétés du groupe pour remplir ces obligations.

Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration

Dans le cadre des objectifs stratégiques du Conseil fédéral, le Conseil d'administration assure la haute direction et la haute surveillance des personnes chargées de la conduite des affaires. De plus, il définit la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, et fixe les objectifs à moyen et à long termes du groupe, de même que les moyens nécessaires à leur réalisation. Il approuve entre autres la structure de base du groupe, les mandats des membres du Conseil d'administration de PostFinance SA, le système de prix à l'intention du Conseil fédéral, les normes de présentation des comptes, le budget, les rapports établis à l'intention du propriétaire, de l'OFCOM et de la PostCom, ainsi que les grands projets et les projets stratégiques. Enfin, il élit les membres de la Direction du groupe, approuve leur salaire et valide les conventions collectives de travail. En 2014, le Conseil d'administration s'est réuni à dix reprises au total. La directrice générale et le responsable Finances participent à ses séances, avec voix consultative.

Une limite d'âge de 70 ans a été établie pour tous les membres du Conseil d'administration, qui ne peuvent en outre exercer leur mandat pendant plus de douze ans. Trois comités permanents remplissent des fonctions de conseil et, dans une mesure limitée, de décision. Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration. Enfin, le Conseil d'administration peut à tout moment constituer des comités temporaires pour traiter de dossiers particuliers. Il n'existe aucun accord de représentation réciproque au sein de leurs conseils d'administration conclu entre la Poste et une autre entreprise.

Le président du Conseil d'administration entretient les bonnes relations avec le propriétaire et coordonne les affaires d'ordre supérieur, en particulier avec son homologue du Conseil d'administration de PostFinance SA. Il dirige les séances du Conseil d'administration et le représente à l'extérieur.

Comité Audit, Risk & Compliance

Le comité Audit, Risk & Compliance assiste le Conseil d'administration, notamment pour l'examen de la comptabilité, du rapport financier et de la gestion des risques. Il est responsable de la création et du développement de structures de surveillance internes appropriées et veille au respect des dispositions légales. Il évalue en outre régulièrement la gestion des risques de la Poste et approuve le rapport semestriel. Enfin, il étudie les observations et les recommandations de l'unité Audit de groupe et de l'organe de révision externe et soumet le cas échéant les propositions correspondantes au Conseil

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

d'administration. En 2014, le comité a tenu huit séances, auxquelles ont participé la directrice générale, le responsable Finances et la responsable Audit de groupe. En sus des objets ci-dessus, il a traité des grands thèmes suivants: mise en place d'un système de compliance à l'échelle du groupe et évaluation des risques qualitatifs et quantitatifs auxquels le groupe est exposé.

Comité Organisation, Nomination & Remuneration

En 2014, le comité Organisation, Nomination & Remuneration s'est réuni à sept reprises. Il remplit une fonction de conseil préalable auprès du Conseil d'administration dans son ensemble en matière de nomination et de révocation des membres de la Direction du groupe et de fixation de leur rémunération. Il est également chargé d'émettre une recommandation quant à la définition du mandat de négociation salariale annuelle avec les associations du personnel. En 2014, en sus des objets ci-dessus, le comité a traité des grands thèmes suivants: la nouvelle convention collective de travail, la gestion des talents et la planification de la relève ainsi que la stratégie en matière de ressources humaines.

Comité Investment, Mergers & Acquisitions

Le comité Investment, Mergers & Acquisitions s'occupe de la stratégie en matière de fusions et d'acquisitions ainsi que des différentes alliances stratégiques. Il identifie et examine les opportunités en matière de participations, de fusions et acquisitions ainsi que d'investissements et d'alliances. Il accompagne en outre la création, la liquidation et la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de participations. En 2014, le comité s'est réuni à cinq reprises. Il a traité, dans le cadre des compétences présentées ci-dessus, de divers projets à long terme novateurs et tournés vers l'avenir, en particulier des perspectives numériques de la Poste.

Instruments d'information et de contrôle

Rapports

Le Conseil d'administration reçoit de l'unité Controlling des rapports mensuels sur la situation financière du groupe et des différentes unités opérationnelles par rapport à l'exercice précédent. Ces rapports comprennent également des budgets, des valeurs prévisionnelles et des indicateurs sur les marchés ainsi que sur le personnel et les innovations.

Par ailleurs, le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre des rapports sur les finances et le controlling des projets et est informé par le comité Audit, Risk & Compliance du respect de la planification générale, de la planification financière stratégique et des directives stratégiques du Conseil fédéral. Il reçoit aussi les procès-verbaux des séances de la Direction du groupe, ainsi que les rapports semestriels de la gestion des risques (voir page 119), de la trésorerie, de la communication et de l'unité Audit de groupe. Lors de chaque séance du Conseil d'administration, la directrice générale et le responsable Finances dressent un tableau de la situation de l'entreprise.

Système de contrôle interne des processus financiers

La Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier et d'évaluer précocement les processus financiers ainsi que les risques liés à la tenue et à la présentation des comptes et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le Conseil d'administration et la Direction du groupe reçoivent une fois par an un rapport sur l'état de développement du SCI.

Audit de groupe

L'unité Audit de groupe rend compte en permanence de ses activités au comité Audit, Risk & Compliance et annuellement au Conseil d'administration dans son ensemble. Les membres du comité précité et l'organe de révision externe reçoivent tous les rapports de révision. L'unité Audit de groupe respecte les normes internationales, notamment les principes relatifs à l'intégrité, à l'objectivité, à la confidentialité, aux compétences professionnelles et à l'assurance qualité. Subordonnée au président du Conseil d'administration, elle est indépendante de la Direction du groupe, responsable de la gestion opérationnelle.

Direction du groupe

Composition

Les sept membres de la Direction du groupe et la directrice générale sont nommés par le Conseil d'administration. Ils sont chargés de la gestion opérationnelle de l'unité d'organisation qu'ils dirigent. La directrice générale représente la Direction du groupe devant le Conseil d'administration.

Le président de la direction de PostFinance SA participe aux réunions de la Direction du groupe afin de garantir la coordination des thèmes communs.

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe.

Après la directrice générale et son suppléant, les autres membres de la Direction du groupe sont présentés ci-dessous dans l'ordre chronologique de leur entrée en fonction.



Pascal
Koradi

Franz
Huber

Ulrich
Hurni

Yves-André
Jeandupeux

Susanne
Ruoff

Hansruedi
Köng

Jörg
Vollmer

Daniel
Landolf

Dieter
Bambauer

Pascal Koradi

Responsable Finances, né en 1972, Suisse, depuis le 1^{er} mars 2012, lic. éc. publ. de l'Université de Zurich, Chartered Financial Analyst (CFA)

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (responsable Finances); Neue Aargauer Bank AG (directeur financier/membre de la direction, responsable commercial); Credit Suisse UK, Londres (projet de restructuration dans le domaine du banking onshore); Neue Aargauer Bank AG (responsable Trésorerie, collaborateur Controlling).

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA, comité Risk); Liechtensteinische Post AG (membre du CA); Caisse de pensions Poste (membre du Conseil de fondation).

Franz Huber

Responsable Réseau postal et vente, né en 1951, Suisse, depuis le 6 juillet 2013, secrétaire d'exploitation, dipl. féd. de commerce, formation en gestion de vente à l'Université de Saint-Gall

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (responsable Réseau postal et vente, responsable Vente, responsable Développement de la structure et du réseau, responsable Développement d'entreprise, responsable du projet Ymago, responsable région Nord-Est à Zurich, responsable Clientèle privée Est/Sud à Zurich, responsable région de vente Wil (SG), responsable du personnel de la Direction d'arrondissement postal de Saint-Gall, responsable Office des ambulants à Saint-Gall).

Principaux mandats: aucun.

Jörg Vollmer

Responsable Swiss Post Solutions, né en 1967, Suisse/Allemagne, depuis le 1^{er} janvier 2015, dipl. économie d'entreprise, Executive MBA

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (responsable Swiss Post Solutions); Hewlett-Packard (vice-président BPO EMEA, divers postes de direction dans les domaines financier, administratif et opérationnel); Triaton GmbH (directeur); Commerzbank (conseiller).

Principaux mandats: aucun.

Hansruedi Köng, président de la direction de PostFinance SA, n'est pas membre de la Direction du groupe, mais participe néanmoins à ses réunions, afin de garantir la coordination des thèmes communs.

Hansruedi Köng

Président de la direction de PostFinance SA, né en 1966, Suisse, depuis le 1^{er} janvier 2012, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, économiste et économiste d'entreprise, Advanced Executive Program (Swiss Finance Institute, Zurich)

Parcours professionnel: PostFinance SA (responsable Trésorerie, responsable Finances, président de la direction; membre du comité directeur depuis le 1^{er} mars 2003); BVgroup Berne (directeur suppl.); PricewaterhouseCoopers AG (Senior Manager); Banque cantonale bâloise (membre de la direction); Banque Populaire Suisse (responsable Asset & Liability Management).

Principaux mandats: TWINT AG (président du CA); Caisse de pensions Poste (membre du Conseil de fondation et président du comité de placements); Q-Net AG (membre du CA).

Changements survenus durant l'exercice sous revue

Frank Marthaler, responsable de l'unité du groupe Swiss Post Solutions, a quitté la Poste fin juin 2014. Il a été remplacé à titre intérimaire par Thomas Pieper.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	COMPTES ANNUELS
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat
12	Organisation	52	Comptes réglementaires
13	Evolution	52	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration
22	Gestion financière	58	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision
49	Perspectives	63	Politique d'information
		65	Groupe
		143	La Poste Suisse SA
		151	PostFinance SA

Indemnités

Politique

Pour fixer le montant des indemnités des membres de la Direction du groupe, le Conseil d'administration tient compte du risque entrepreneurial, de l'ampleur du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance sur les salaires des cadres de la Confédération. Les honoraires des membres du Conseil d'administration sont fixés par le Conseil fédéral.

Fixation des indemnités

La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe et d'une part variable liée à la prestation pouvant atteindre au maximum 45% du salaire de base annuel brut (55% pour la directrice générale). Au niveau du groupe, la part variable dépend de la création de valeur (28%) et de la satisfaction des clients vis-à-vis du groupe (12%), tandis qu'au niveau de l'unité du groupe, on distingue entre des critères qualitatifs (20%) et des indicateurs financiers (20%), tels que l'EBIT ou, pour PostFinance SA, le rendement des fonds propres. Un tiers de la part variable est versée de manière différée sur une période de trois ans.

Les membres de la Direction du groupe ont droit à un abonnement général en 1^{re} classe, à un véhicule de fonction, à un téléphone mobile, à une tablette électronique et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. La Poste paie aussi les primes d'assurance risque. Enfin, en cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Aucun membre de la Direction du groupe ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature.

Le salaire de base et la part variable liée à la prestation des membres de la Direction du groupe sont assurés comme suit: jusqu'au montant maximal possible de 336 960 francs, auprès de la Caisse de pensions Poste (primauté des cotisations); pour les revenus supérieurs à ce montant, par le biais d'une assurance pour cadres (primauté des cotisations). L'employeur participe pour plus de la moitié aux cotisations de la prévoyance professionnelle. Les contrats de travail se fondent sur le Code des obligations. Depuis le 1^{er} juillet 2010, le préavis de congé des membres de la Direction du groupe est de six mois. Pour les membres entrés en fonction avant cette date, l'ancien préavis de douze mois s'applique toujours. Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

Montant des indemnités

Conseil d'administration

Le Conseil fédéral fixe le montant des indemnités versées aux neuf membres du Conseil d'administration (y compris le membre sorti courant 2014). En 2014, ceux-ci ont été rémunérés à hauteur de 986 867 francs au total (honoraires et prestations annexes). Incluses dans ces indemnités totales, les prestations annexes se sont chiffrées à 219 367 francs. Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 225 000 francs. Il a en outre perçu des prestations annexes pour un montant de 27 000 francs.

Direction du groupe

Les membres de la Direction du groupe (six membres actifs et un membre sorti courant 2013 et courant 2014), y compris la directrice générale, ayant perçu des indemnités en 2014 ont été rémunérés à hauteur de 4 445 716 francs au total. Incluses dans cette rémunération totale, les prestations annexes se sont chiffrées à 326 777 francs. Les parts liées à la prestation effectivement payables en 2015 – qui dépendent de la réalisation des objectifs en 2013 et 2014 – se chiffrent à 1 197 689 francs au total.

Le salaire de base de la directrice générale s'est monté à 570 000 francs francs, auxquels s'ajoute la part liée à la prestation de 207 328 francs.

Indemnités	
2014, CHF	Somme
Président du Conseil d'administration	
Honoraires	225 000
Prestations annexes	
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	22 500
Abonnement général 1 ^{re} classe	4 500
Indemnités totales	252 000
Autres membres du Conseil d'administration (8) ¹	
Honoraires	542 500
Prestations annexes	
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	67 000
Autres prestations annexes	125 367
Indemnités totales	734 867
Total Conseil d'administration (9) ²	
Honoraires	767 500
Prestations annexes	219 367
Indemnités totales	986 867
Directrice générale	
Salaire de base fixe	570 000
Part liée à la prestation (payable en 2015)	207 328
Prestations annexes	
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	30 000
Autres prestations annexes ³	17 257
Autres paiements ⁴	0
Rémunération totale	824 585
Autres membres de la Direction du groupe (8) ⁵	
Salaires de base fixes	2 351 250
Parts liées à la prestation (payables en 2015)	990 361
Prestations annexes	
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	124 800
Autres prestations annexes ³	154 720
Autres paiements ⁴	0
Rémunération totale	3 621 131
Total Direction du groupe (9) ⁶	
Salaires de base et parts liées à la prestation	4 118 939
Prestations annexes	326 777
Rémunération totale	4 445 716

1 Huit membres actifs et un membre sorti courant 2014.

2 Y compris le membre sorti courant 2014.

3 Les autres prestations annexes comprennent: abonnement général 1^{re} classe, véhicule de fonction, téléphone mobile, tablette électronique et primes d'assurance risque.

4 Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

5 Six membres actifs et un membre sorti courant 2013 et courant 2014.

6 Y compris les membres sortis courant 2013 et 2014.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

Organe de révision

Depuis 1998, l'organe de révision externe de la Poste est KPMG SA, qui exerce également la fonction de réviseur des comptes consolidés. Orlando Lanfranchi est réviseur en chef pour la cinquième année consécutive. Les honoraires convenus pour la révision des comptes 2014 et ceux payés pour les prestations fournies durant l'exercice sous revue se sont élevés à 3,4 millions de francs au total.

Politique d'information

Le propriétaire reçoit chaque année le rapport sur les objectifs stratégiques et les rapports sur le personnel (voir page 52). De plus, la PostCom reçoit un rapport sur la fourniture des services postaux relevant du service universel, tandis que l'OFCOM en reçoit un sur la fourniture des services de paiement relevant de ce même service universel. La Poste soumet en outre son rapport de gestion au propriétaire pour approbation. Enfin, les affaires les plus importantes sont régulièrement discutées lors de rencontres (rapport sur la Poste) réunissant des représentants de la Confédération et les hauts dirigeants de la Poste.